

EDITO



La création de l'ADTO le 1er juillet 2009 correspond à la volonté politique du Conseil Général d'apporter un soutien actif à l'ensemble des collectivités locales du Département suite au désengagement de l'Etat en

matière d'ingénierie publique.

Après huit mois d'activité, l'association a vu son champ d'action s'étendre sur la majorité de notre territoire. Elle apporte un soutien actif aux élus pour soutenir l'activité économique. En effet, ce sont les réalisations des élus locaux, qui contribuent efficacement à l'économie du Département. Ainsi l'ADTO contribue à la mise en œuvre d'investissements de près de 220 millions d'euros qui génèrent 1600 emplois directs et 5000 emplois induits. Ces seuls chiffres suffisent à démontrer l'utilité de notre action quotidienne.

Yves ROME

Président de l'ADTO

Président du Conseil général de l'Oise

L'ADTO EN CHIFFRES

- Création le 1er juillet 2009
- **152** collectivités adhérentes qui représentent le territoire de **533** communes pour **420 800** habitants
- **121** collectivités en voie d'adhésion
- **12** employés
- **220** millions d'euros de travaux
- **50** délégations de service public dans les domaines de l'eau et l'assainissement, mais aussi du gaz, du périscolaire et des cantines

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

L'ADTO a signé une convention de partenariat privilégié avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Dans ce cadre, non seulement l'association pourra apporter une aide encore plus efficace au montage et à l'optimisation des dossiers d'investissement, mais elle pourra accompagner les collectivités dans l'animation de leur territoire au niveau environnemental.

Ainsi, sur la Communauté de Communes du Pays de Thelle, où il a été réalisé à la fois une étude milieu et des études des bassins d'alimentation du captage, l'ADTO pourra encadrer l'animateur qui sera chargé de la mise en œuvre des politiques de préservation et de qualité de la nappe ou de sa « reconquête » en liaison avec les Syndicats des Eaux du Plateau du Thelle, d'Uilly-Saint-Georges, de Laboissière en Thelle et de Silly Tillard. Les objectifs de ces collectivités sont ambitieux puisque dans ces bassins des actions prioritaires sont à mettre en œuvre, des objectifs ont été définis et des indicateurs ont été mis en place pour mesurer les améliorations repérées et les réorientations nécessaires. Ces politiques sont menées sur plusieurs années et ont pour but de pérenniser la qualité de l'eau de la nappe.



MISE EN GARDE !!!

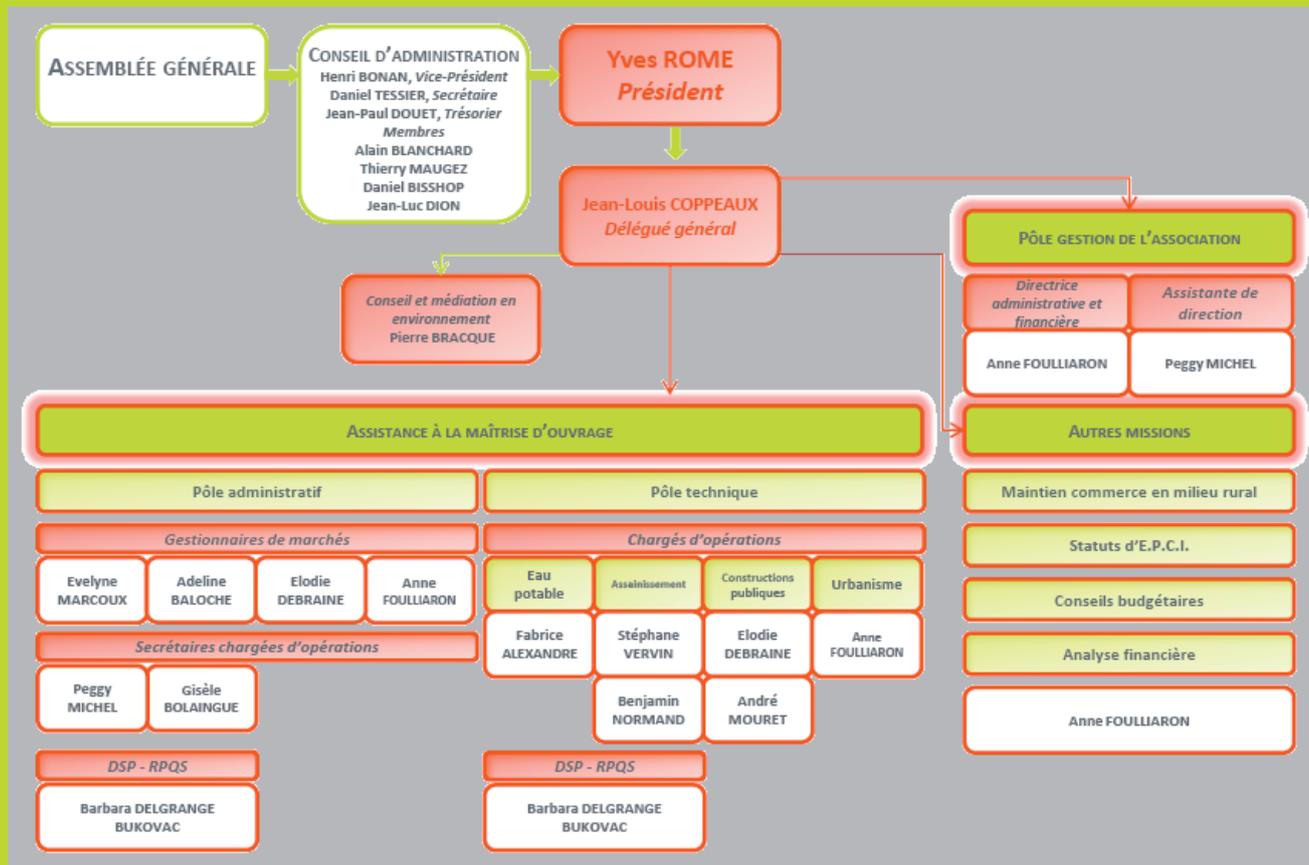
Lorsqu'une entreprise travaille dans votre commune, elle est tenue de déposer une DICT (Demande d'Intention de Commencement des Travaux). Certains concessionnaires répondent en demandant à l'entreprise concernée de venir consulter les plans dans leurs bureaux.

2 conseils :

- Assurez-vous que l'entreprise a réellement été consulter ces plans
- Faites précéder l'ouverture des fouilles de sondages confirmant les plans existants car les niveaux des routes et leur environnement changent avec le temps

Qui sommes-nous ?

ORGANIGRAMME DE L'ADTO



DECOUVRIR UN VISAGE DE L'ADTO

• D'où êtes-vous originaire ?

Je suis de Rémy dans le canton d'Estrées Saint Denis.

• Quelle est votre formation ?

J'ai obtenu un Master de Traitement des Eaux à la Faculté des Sciences de Lille en 2008.

• Quel est votre parcours professionnel ?

A la sortie de la Faculté, j'ai fait un stage de 6 mois au SATESE de la Somme puis 6 mois à l'Agence de l'Eau de Seine Normandie à Compiègne.

• Comment êtes-vous arrivé à l'ADTO ?

Les contacts existant entre l'Agence de l'Eau et l'ADTO m'ont permis de connaître la création de cet organisme. J'ai donc posé ma candidature à la fin de mon CDD à l'Agence de l'Eau. Il s'agit de mon premier emploi véritable dans la vie professionnelle.

• Comment se sont passés ces premiers mois ?

Je suis content de mettre en application ce que j'ai appris au cours de mes études. La pratique diffère de la théorie et il est important de s'adapter rapidement aux conditions de travail sur le terrain. De ce point de vue, la demande de réactivité des élus impose un rythme important et leur motivation constitue également la mienne.

Stéphane VERVIN -
 Chargé d'opérations
 en assainissement

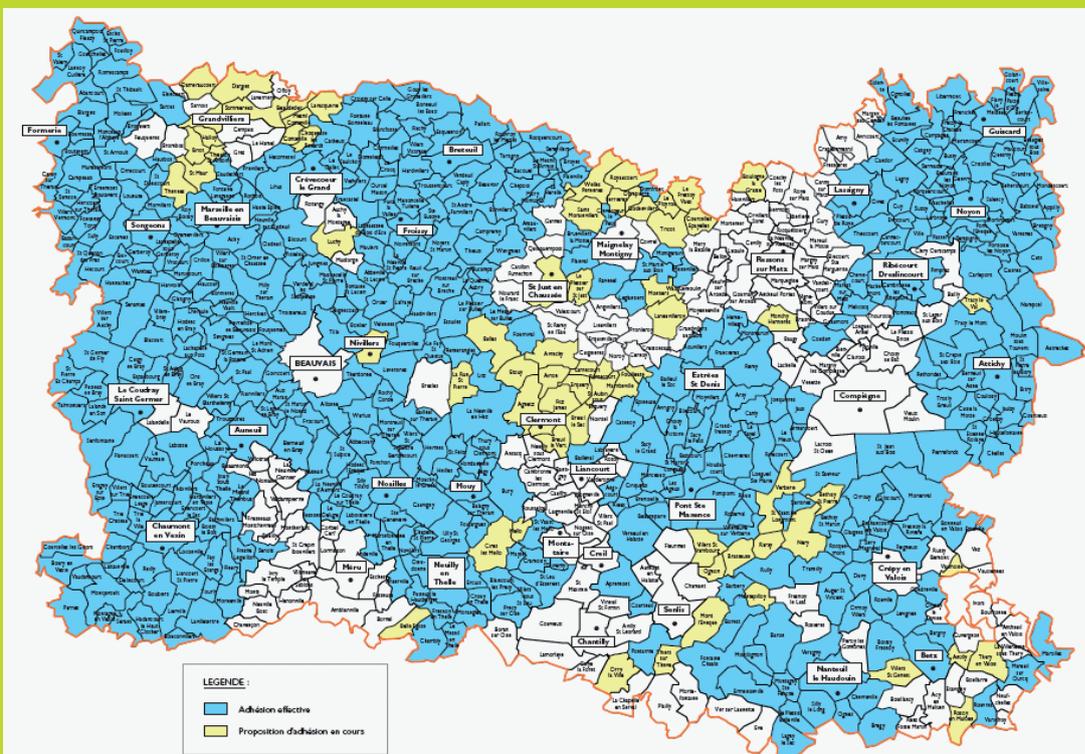


Où sommes-nous ?

PLAN DE SITUATION



QUEL TERRITOIRE ANIMONS-NOUS ?



Quelques réalisations

STATION D'EPURATION DE FORMERIE

La commune de Formerie doit mettre aux normes sa station d'épuration et adapter son mode de rejet actuel. Celui-ci est incompatible vis à vis de la Directive Cadre sur l'Eau et du bon état écologique visé pour 2015. L'ADTO a été désignée pour trouver un compromis entre tous les acteurs (Police de l'Eau, Agence de l'Eau...) ayant des avis contradictoires. La nomination d'un hydrogéologue officiel a constitué la première étape du projet. Le compromis actuel réside dans une solution moyenne qui combine infiltration le long de la canalisation existante et rejet dans le Thérain d'un effluent ayant subi un traitement optimisé sur l'azote et le phosphore. Cette solution permet un compromis acceptable pour la commune en ce qui concerne à la fois son environnement et son budget.



« L'intervention de l'ADTO a permis de clarifier le dossier de mise aux normes de la station d'épuration communale. Les études menées ont contribué à optimiser la réalisation aussi bien sur le plan technique que sur le plan financier. »

William BOUS
Maire de Formerie

STATION D'EPURATION DE MOUY (SIVOM D'ABBM)

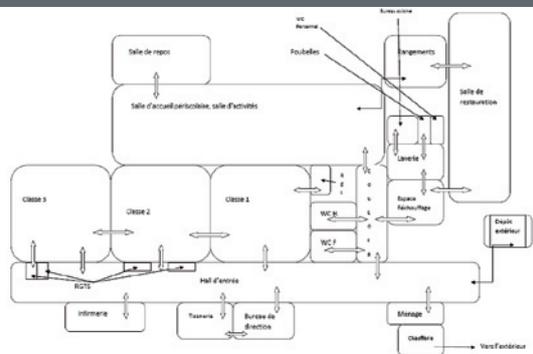


« L'ADTO a pris la suite de la DDE et de la DDA à qui le SIVOM avait confié depuis de nombreuses années la mission de l'accompagner dans ses réalisations. »

« Le travail avec l'ADTO pour la reprise du dossier s'est faite dans les meilleures conditions et aujourd'hui cette station d'épuration représente pour le SIVOM et les élus l'aboutissement de 5 longues années de travail. »

Jean-Claude GODIN
Président du SIVOM d'ABBM

SYNDICAT SCOLAIRE DE TRACY-LE-MONT ET TRACY-LE-VAL



Les deux communes aux limites des cantons d'Attichy et de Ribécourt ont connu une croissance importante et doivent adapter leurs infrastructures à l'arrivée de ces nouvelles habitations.

Parmi tous les investissements à mener à bien, la réalisation d'un groupe scolaire est devenue une nécessité pour que les enfants et les professeurs des écoles de ces deux communes puissent bénéficier des meilleures conditions de travail.

L'ADTO a pris le dossier en mains le 9 février 2010 et le programme prévisionnel des investissements longtemps discuté avec les élus a été voté le 8 mars 2010.

EGLISE DE FOURNIVAL



« La commune est préoccupée depuis de nombreuses années par les travaux de restauration à réaliser sur l'église Notre Dame (façade Nord et pignon Est). Après deux ans de conseils divers et variés de nombreux spécialistes, il fallait y voir clair et j'ai donc contacté l'ADTO pour remettre mon dossier en ordre de marche. C'est chose faite depuis le 26 février 2010 avec la remise du dossier de demande de subvention au Conseil Général. »

Pierre DESANDERE
Maire de Fournival